

**Direction des Hautes Ecoles**

**CIRCULAIRE N° 449**

**du 28.01.2003**

**OBJET :** Jury de la Communauté française chargé de conférer le diplôme de professeur de sténographie et de dactylographie – traitement de texte dans les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur de type court de la Communauté française – Appel aux candidats.

**Réseaux :** Tous

**Niveaux et service :** PROM SOC

**Période :** 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2003

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement de promotion sociale organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux membres des services d'inspection et vérification de l'enseignement de promotion sociale.

**Autorité :** Dir. gén.

**Signataire :** Gérard SCHMIT

**Gestionnaire :** Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique

**Personne(s) ressource(s) :** ALIATES Geneviève – Assistante – Bureau 6504 – Boulevard Pacheco 19 bte 0 – 1010 Bruxelles – Tél : 02/210.57.39

**Référence :** DGENO&RS

**Nombre de page : - texte : 1**

**annexes : 1**

**Téléphone pour duplicata : 02/210.57.39**

En date du 06.01.2003, l'appel aux candidat(e)s a été publié en vue de l'octroi du titre de professeur de sténographie et de dactylographie – traitement de texte dans les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur pédagogique de type court de la Communauté française. (copie en annexe).

Je vous demande de bien vouloir porter cette information à la connaissance des membres du personnel concerné.

D'avance, je vous en remercie.

Le Directeur général

Gérard SCHMIT